

ERASMUS+ (2014-2020)

Avec un budget de plus de 14 milliards d'euros sur sept ans, le programme communautaire Erasmus+ permettra à plus de 4 millions de jeunes d'étudier, de se former et de participer à des activités de volontariat y compris dans le sport, à l'étranger.

Erasmus + propose une approche intégrée et simplifiée des 7 programmes existants des secteurs éducation, formation et jeunesse.

Les priorités du programme

- développer les compétences et qualifications des jeunes, particulièrement celles des plus fragilisés
- promouvoir la participation à la vie démocratique et la citoyenneté en Europe
- favoriser le dialogue interculturel, l'inclusion sociale et la solidarité
- s'ouvrir au multilinguisme, à l'apprentissage des langues et à la diversité linguistique
- favoriser une forte dimension internationale dans les échanges

Les pays participants

- **34 Pays « programme »** : 28 Etats membres de l'Union européenne (UE) + Turquie, Norvège, Liechtenstein, Islande, ancienne République yougoslave de Macédoine
En 2014, la Suisse est considérée comme un pays « partenaire ».
- **4 régions des pays voisins de l'UE**: Balkans occidentaux, Partenariat oriental, Pays méditerranéens, Fédération de Russie
- **la plupart des autres pays dans le reste du monde**

Les pays « programme » sont éligibles à toutes les actions.
Conditions spécifiques de participation pour les pays partenaires.

En France, le nouveau programme européen Erasmus+ est géré par deux agences distinctes : l'une chargée des programmes de formation et d'éducation tout au long de la vie, l'autre chargée **du chapitre spécifique Jeunesse**. Cette dernière agence est également chargée de la diffusion et de la valorisation du volet **Sport** d'Erasmus+.

Erasmus+ JEUNESSE

Avec un budget de plus de 14 milliards d'euros sur sept ans, le programme communautaire Erasmus+ permettra à plus de 4 millions de jeunes d'étudier, de se former et de participer à des activités de volontariat y compris dans le sport, à l'étranger. Erasmus + propose une approche intégrée et simplifiée des 7 programmes existants des secteurs éducation, formation et jeunesse.

Doté d'un chapitre budgétaire distinct, le volet Jeunesse du programme Erasmus+ est dédié au seul développement des activités d'éducation non formelle, reprenant les principaux volets de «Jeunesse en action» et introduisant de nouvelles opportunités de partenariats. Erasmus+ offre l'opportunité à l'Agence française de soutenir et de réaffirmer le rôle clé de la mobilité et de l'éducation non formelle dans le parcours d'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Le volet Jeunesse de Erasmus + s'articule autour de trois actions, dites "action-clé".

Mobilité

(Action-clé 1 : Mobilité des jeunes et des travailleurs de jeunesse à des fins d'apprentissage)

Erasmus+ encourage la mobilité des jeunes - quelque que soit le niveau de diplôme ou de formation - et des travailleurs de jeunesse pour apprendre et acquérir des compétences et aptitudes professionnelles, dans un autre pays. Ces mobilités pourront s'effectuer depuis et vers les pays tiers. Dans un cadre non formel, cette mobilité peut s'effectuer à trois niveaux :

- **Échanges de jeunes** (5 à 21 jours, maximum 60 participants âgés de 13 à 30 ans)
- **Service Volontaire Européen** (2 à 12 mois, 17-30 ans – conditions spécifiques pour les jeunes ayant moins d'opportunités)
- **Mobilité des professionnels de jeunesse** (2 jours à 2 mois - formations, séminaires, job-shadowing)

Partenariats stratégiques

(Action – clé 2 : Coopération et partenariat pour l'innovation et le partage d'expériences)

Ce volet du programme soutient **les projets de coopération internationale, le partage d'expériences et l'échange de pratiques innovantes entre différents types de secteurs de l'éducation, formation, jeunesse**. Cette coopération peut être **sectorielle** (un seul domaine) ou **trans-sectorielle** (plusieurs domaines) et de plus ou moins grande envergure.

Diverses activités peuvent être soutenues : études / enquêtes, rencontres, job-shadowing / formations, élaboration / expérimentation de méthodes et d'outils innovants... sur un ou plusieurs thématiques en rapport avec la stratégie Europe 2020 : employabilité, entrepreneuriat, lutte contre le décrochage scolaire, apprentissage des langues, participation des jeunes, etc

Dialogue structuré

Action-clé 3 - Soutien à la réforme des politiques)

La réforme des politiques a pour but de renforcer les outils et instruments mis en place pour faciliter la mobilité en Europe ainsi que la coordination des Etats membres de l'Union dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse Dans ce cadre seront **soutenues les rencontres entre les jeunes (13-30 ans) et les décideurs politiques & experts du secteur jeunesse**. Les séminaires peuvent être nationaux ou transnationaux (au moins 2 pays).

Une opportunité de participer et d'enrichir le processus du Dialogue structuré.

Erasmus+ SPORT

Donnez une dimension européenne à vos projets sportifs !

Le nouveau programme européen Erasmus+ (2014-2020) comporte un volet Sport. Une nouveauté. Avec un budget de 265 941 000 € sur 7 ans.

En introduisant le 1er janvier 2014 un volet Sport dans ses actions, l'Union européenne souhaite promouvoir :

- l'intégrité du sport (lutte contre le dopage, contre les matches truqués, contre la violence, contre l'intolérance et les discriminations) ;
- la bonne gouvernance dans le sport et la double carrière des athlètes ;
- les activités de volontariat et à travers l'insertion sociale, l'égalité des chances, le rapport sport/santé

Le programme Erasmus+ apporte un soutien pédagogique et financier à deux types de projets:

- **les manifestations européennes à but non lucratif** (participants de 12 pays minimum / organisation de l'événement, plan d'actions - évaluation, formation des sportifs et du staff, etc.)
- **les partenariats collaboratifs** (minimum 5 pays impliqués / création de réseaux, échanges de pratiques, sensibilisation – formation, etc.)

Les projets soutenus devront permettre le développement, le transfert ou la mise en œuvre de pratiques innovantes à tous les niveaux - du local à l'europpéen. Une attention particulière sera apportée aux activités de promotion du « sport pour tous » et favorisant le développement de la pratique des activités physiques et sportives.

Les porteurs de projets peuvent être un organisme à but non lucratif ou un établissement public (et actifs dans le domaine du sport pour les projets de manifestations).

Le guide du programme, disponible sur le site internet de l'Agence, propose un descriptif détaillé des actions soutenues (critères d'éligibilité, règles de financement, etc.).

La soumission du dossier de demande de financement doit se faire auprès de l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel, Culture » à Bruxelles <http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/sport>

En France, l'agence Erasmus+ Jeunesse & Sport est le **point national d'information du volet Sport** du programme Erasmus+.

La semaine européenne du sport se déroulera en septembre 2015

En savoir plus :

Nolwenn Souquières – souquieres@injep.fr

Elisabeth Cunha – cunha@injep.fr

Démarches et procédures...

- Vous trouverez un descriptif détaillé des actions Erasmus+ Jeunesse dans le guide du programme disponible sur le site internet de l'Agence.
- Les organisations doivent d'abord s'identifier sur le portail des participants de la Commission européenne : création d'un code PIC
- Désormais les procédures de dépôt et de suivi des dossiers sont dématérialisées.
- Calendrier 2015 de dépôt des dossiers Erasmus+ Jeunesse & Sport (disponible en ligne sur notre site)

Une agence nationale Erasmus+ JEUNESSE & SPORT

L'Agence est chargée de la mise en œuvre du volet JEUNESSE du programme européen Erasmus+ (2014-2020), sur l'ensemble du territoire. L'Agence est également le point national d'information et de valorisation du volet SPORT sur le territoire national.

L'agence est composée d'une équipe de spécialistes en ingénierie de projets européens. Pour démultiplier son action, elle s'appuie sur les services déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse (il y a un correspondant régional du programme dans les DRJSCS) et sur le réseau Information Jeunesse / Eurodesk.

L'Agence apporte un soutien pédagogique et financier aux différents projets menés par les jeunes et les acteurs de jeunesse. Elle s'attache particulièrement à valoriser la participation des jeunes les plus fragilisés ; plus globalement, à travers ses programmes de mobilité, elle favorise le développement de l'éducation non formelle dans le parcours d'insertion socio-professionnel des jeunes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Tout connaître sur le programme et les actions gérées par l'Agence
Documents, formulaires, contacts pour monter un projet
Témoignages et Actualité

Rendez-vous sur www.erasmusplus-jeunesse.fr